# POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



BIENVENUE À LA FERME

# Développer votre activité avec Bienvenue à la Ferme





### **Avantages:**

- Gagner en notoriété et en visibilité grâce à une marque forte
- Bénéficier des opportunités commerciales du réseau
- Profiter de la force du collectif



## J'adhére à la marque



• Mangez fermier avec les produits de la ferme, les marchés et les magasins de producteurs



Vivez fermier
 avec la restauration,
 l'hébergement, la découverte
 et les loisirs

#### **FORMULE D'ADHÉSION** 231 € HT

## Pack ESSENTIEL « Bienvenue à la Ferme » Je bénéficie d'une marque à forte visibilité et notoriété

- Le droit d'apposer le logo sur mes produits, panneaux et outils de communication
- Ma participation aux évènements départementaux
- Des outils de publicité et de "publicité sur lieu de vente" clé en main
- Une priorité sur les débouchés collectifs et des alertes d'opportunités commerciales
- Des partenariats privilégiés auprès de fournisseurs
- De l'information et de la veille réglementaire
- Du partage d'expérience
- La présentation de mon activité et de ma ferme sur le site www.bienvenue-a-la-ferme.com (Loiret) et sur le guide régional BAF, sur le guiderégional et la page Facebook

#### DES EVENEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Le contenu du pack essentiel et l'expertise d'une conseillère en plus pour augmenter ma visibilité!

- Marché de producteurs, le dernier dimanche de mars et le premier WE de décembre.
- Bourse touristique
- Portes ouvertes BAF, le 3ème week-end d'avril et à l'automne
- Soirée gourmande en juin à Orléans
- Comices agricoles
- Des projets de magasin de producteurs
- 1 à 2 journées organisées pour le contrôle des balances électroniques
- Participation au forum des opportunités

## CHAMBRE D'AGRICULTURE

## Votre interlocutrice

**Loiret: Fanny WEISS** 

Animatrice du réseau, Bienvenue à la ferme 06 86 92 44 56 - fanny.weiss@loiret.chambagri.fr

Mars 2024

#### Conditions d'adhésion

- Etre agriculteur, affilié MSA
- Exercer une activité d'accueil (services ou vente de produits à la ferme)
- Respecter le cahier des charges et la charte éthique du réseau
- Participer à la vie du réseau
- Ouvrir les portes de sa ferme au moins une fois par an